



COMMUNE
DE
DAILLENS

PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal

Préavis n° 2025.04 CC – administration générale

Rapport de la Municipalité sur la gestion 2024

I. INTRODUCTION

Comme chaque année, la Municipalité brosse un tableau aussi détaillé que possible de son activité durant les 12 mois écoulés, via le rapport de gestion. Celui-ci vise à donner des chiffres et indications générales sur les dossiers traités, ceux en cours et plus généralement sur la vie communale, dicastère par dicastère et domaine d'activité par domaine d'activité.

II. AUTORITÉS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL COMMUNAL

En 2024, le Conseil communal de Daillens a siégé 4 fois. Les Conseillères et Conseillers ont été amené-e-s à se prononcer sur 11 préavis différents.

MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie à 43 reprises, généralement les lundis soir.

Présentation des dicastères au 31.12.2024 :

M. Alberto Mocchi, Syndic

Administration générale, responsable du personnel, finances, paroisses et développement durable

M. Frédéric Burnand, Vice-Syndic

Eau, épuration, services industriels, bâtiments communaux, agriculture, communication et relations avec les entreprises

M. Claude Herren, Municipal

Forêts, routes, éclairage public, déchets, transports, cimetière, biodiversité, sécurité au travail, SDIS, PCi et police

M. Juan Carlos Hernandez, Municipal

Police des constructions, aménagement du territoire, voirie, espaces verts, assurances, informatique

Mme Barbara Busigny, Municipale

Social, santé, écoles, naturalisations, culture, jeunesse et sport, tourisme et manifestations

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'administration générale a établi 1 acte de mœurs.

L'activité de l'administration générale est contrôlée régulièrement par M. le Préfet Pascal Dessauges. Cette situation s'explique par le fait qu'une visite a été effectuée en fin d'année 2023, suivie d'un nouveau passage en début d'année 2025. Ainsi, l'intervalle de contrôle a été respecté conformément aux usages.

BOURGEOISIE

2 personnes ont été naturalisées durant cette année.

JOURNAL COMMUNAL

Le journal communal est paru 5 fois en 2024 avec des récits et photos sur notre village écrits par des habitants, sans oublier les annonces de la Municipalité, les informations du Conseil communal, les récits d'événements passés et l'annonce des futures manifestations.

Nos remerciements vont à Mme Magali Thévoz, Préposée au contrôle des habitants et rédactrice responsable du Rondze-bouli durant l'année 2024.

PERSONNEL COMMUNAL

Il n'y a pas eu de changements en 2024 quant aux taux d'activité des employé-e-s de la commune de Daillens. L'administration communale était ainsi composée au 31 décembre 2024 de 6 personnes, pour un total de 4,4 ETP.

Durant l'année 2024, la commune de Daillens a mis en place un partenariat avec la Fondation Polyval, spécialisée dans la réinsertion professionnelle des personnes en difficulté, et a accueilli depuis le 9 septembre une personne venant prêter main forte à l'équipe de voirie.

III. FINANCES

IMPÔTS

Au niveau fiscal, l'arrêté d'imposition a été reconduit en 2024 pour les années 2025 à 2026, à raison de 66 centimes par franc d'impôt cantonal et Fr. 1.20 pour l'impôt foncier.

EMPRUNTS

Nous indiquons ci-dessous les emprunts en cours au 31.12.2024 :

• Postfinance	Fr. 3'000'000.00	(2016-2025)	Taux : 0.40%
• SUVA	Fr. 2'000'000.00	(2019-2031)	Taux : 0.37%
• Swissquote Bank SA	Fr. 3'000'000.00	(2023-2026)	Taux : 1.63%
• Banque Cantonale de Genève	Fr. 980'000.00	(2023-2027)	Taux : 1.83%
• BVG	Fr. 2'500'000.00	(2024-2025)	Taux 1.18%
• Rentes Genevoises	Fr. 3'000'000.00	(2024-2025)	Taux 1%

COMMUNES VAUDOISES

La commune de Daillens est membre de l'Association des Communes Vaudoises (ADCV) ainsi que de la plus grande faîtière communale, l'Union des Communes Vaudoises (UCV), depuis fin 2021. Une délégation de la Municipalité a ainsi participé en juin 2024 à la Journée des communes vaudoises, qui avait lieu à Aigle.

Nous avons pu à plusieurs reprises compter sur les conseils et sur l'expertise de l'UCV, notamment pour des problématiques juridiques ou relatives aux finances communales.

IV. DOMAINES ET BÂTIMENTS / PROPRIÉTÉS COMMUNALES

DOMAINES COMMUNAUX

FORÊTS

Sécurisation du domaine public

Une action de coupe a été réalisée au lieu-dit « La Martine » afin de sécuriser notre domaine public (DP) longeant la parcelle de M. Alain Thuillard. Cette intervention vise à garantir la sécurité des usagers et à prévenir tout risque lié à la végétation.

Réorganisation des triages forestiers

Le départ à la retraite de notre garde forestier nécessite une réorganisation des triages forestiers. Plusieurs séances de préparation sont programmées pour finaliser les modalités nécessaires en vue de rejoindre le Triage des Grands-Bois, à compter du 1^{er} juillet 2025. Ces réunions permettent de coordonner les actions et de garantir une transition efficace pour la gestion future de la forêt, tant communale que privée.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

2024 a été marquée par l'avancement de divers projets en lien avec nos bâtiments communaux.

- La construction de nouvelles infrastructures sportives, avec un concept utilisant au maximum des matériaux locaux et biosourcés s'est achevée au printemps et l'inauguration du site a eu lieu en été avec les deux clubs sportifs concernés, en présence du Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos.
- Les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne laiterie du village, avec la création de quatre appartements, de locaux pour l'école de musique ainsi que pour la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (FVJC) se sont également terminés en 2024. L'inauguration a eu lieu le 25 mai 2025 en présence des autorités des communes voisines, suivie d'une journée de portes ouvertes.
- Le dossier de la rénovation de l'ancienne grande salle du village (rue Jean Villard-Gilles 2) se poursuit, avec une étude complète d'un nouveau projet comprenant une garderie, une UAPE, la Bibliothèque intercommunale et des appartements. Le projet ayant pris une dimension financière importante, la Municipalité a choisi de chercher des solutions de financement impliquant des partenaires, afin d'impacter au minimum les finances communales.
- Divers travaux d'entretien ont eu lieu dans tous les autres bâtiments.

V. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PACOM

Débutés en 2018, les travaux relatifs à la révision du PACom de notre commune se sont poursuivis en 2024, avec tout d'abord une mise à l'enquête complémentaire en début d'année, faisant suite à celle de mars 2023 et modifiant certains points ayant fait l'objet d'oppositions jugées recevables par la Municipalité. Le PACom et son règlement ont ensuite été soumis au Conseil communal qui, dans sa séance de juin 2024, les a validés et a levé les oppositions. Le dossier a ensuite été transmis aux autorités cantonales pour validation définitive, et est encore en leurs mains près d'une année plus tard, à l'heure où sont écrites ces lignes.

PROJET DE DÉCHARGE DE LA VERNETTE

A la suite du recours déposé fin 2022 contre la levée de l'opposition relative au projet de décharge au lieu-dit « La Vernette », sur le territoire des communes de Daillens et Oulens-sous-Echallens, une inspection locale a eu lieu en juin 2024 sur site, réunissant la cour du tribunal cantonal chargée de juger ce cas et des délégations des promoteurs et des opposant-e-s, ainsi que des services de l'Etat.

TRANSPORTS

L'année 2024 a été marquée par plusieurs démarches visant à améliorer les solutions de transport sur le territoire communal.

Transport public régional

Des échanges réguliers ont eu lieu avec les représentants de CarPostal en vue d'optimiser les horaires de la ligne régionale 414. Les propositions émises visaient principalement à mieux répondre aux besoins des pendulaires, en adaptant les correspondances aux heures de pointe.

Desserte de la zone industrielle de Daillens

Un manque manifeste a été relevé concernant l'absence de tout moyen de transport public desservant la zone industrielle de Daillens. La DGMR n'ayant pas accédé favorablement à la création d'une ligne spécifique, la Municipalité a exploré des solutions alternatives. Des rencontres ont été organisées avec les responsables du Centre de Tri Postal, débouchant sur une piste concrète : la mobilisation de nos propres bus communaux (PPDLV) pour assurer une desserte ciblée de la zone industrielle. Cette solution présente plusieurs avantages en matière d'efficacité : elle permet d'utiliser les trajets de retour des bus, initialement vides après les courses vers la gare, pour transporter le personnel en direction du site industriel, évitant ainsi une surcharge d'occupation. Plusieurs séances de travail ont été planifiées au courant de l'année pour établir les conventions nécessaires, tant avec La Poste CH SA qu'avec les propriétaires privés concernés par le passage du bus. L'objectif de rendre cette desserte opérationnelle dès l'entrée en vigueur du prochain horaire a été finalisé en décembre.

ROUTES, ESPACES VERTS ET VOIRIE

ROUTES

Entretien

L'entretien du réseau routier communal a nécessité une mobilisation régulière de ressources tout au long de l'année 2024. Plusieurs interventions ont été réalisées, notamment des rebouchages de trous en mars, après des constats effectués sur le terrain et en concertation avec la voirie. Par ailleurs, nos routes ont été impactées par les travaux de tirage de la fibre optique réalisés par les entreprises de génie civil mandatées par Swisscom. Ces interventions ont conduit à des ouvertures partielles de chaussée dans plusieurs secteurs. A la fin juin, l'ensemble des habitations du village a été raccordée au réseau de fibre optique.

La question de l'entretien de la route de desserte de la zone industrielle des Graveys a été activement suivie. Plusieurs réunions ont été tenues avec M. Pierre Albertelli, responsable du Centre Colis de La Poste CH SA. Une demande formelle a été adressée au Canton pour que cette route soit reclassée en route cantonale (RC) et que son entretien soit pris en charge à ce titre. Parallèlement, la convention d'entretien du pont de la zone industrielle reste un point d'attention de la Municipalité.

Éclairage public

L'entreprise Duvoisin-Groux SA a été sollicitée à deux reprises, en mars pour des réparations ponctuelles, puis en septembre à la suite de nouveaux dysfonctionnements identifiés.

Remplacement du Pont sur la Molombe

Le 14 mai, une séance de coordination a été organisée pour le chantier du Pont sur la Molombe. Les discussions ont porté sur l'adjudication des travaux, le planning d'exécution, les méthodes de réalisation du tablier ainsi que la délimitation de la zone d'installation du chantier.

Modération du trafic

Sous l'impulsion de la Municipalité, la modération du trafic a fait l'objet de nombreuses démarches auprès des services cantonaux. Une première étape a été franchie le 31 janvier, avec la présentation à la Commission d'urbanisme du préavis relatif à la mise en place d'une limitation à 30 km/h sur les routes communales, hors routes cantonales. Dans ce cadre, une réunion importante s'est tenue le 28 mars avec des représentants de la DGMR (signalisation, bruit et accessibilité), du bureau Transitec ainsi que des autorités communales. Cette rencontre visait à poser les bases d'une régulation cohérente de la vitesse et à intégrer les aménagements futurs dans une réflexion globale sur la sécurité et les flux de mobilité. Une notice technique a été élaborée pour dresser un état des lieux précis. Le 19 septembre, un courrier officiel a été adressé à la DGMR afin de demander la validation de la zone 30 km/h sur plusieurs rues centrales, incluant les routes cantonales RC 306 et RC 309. Une visite de terrain s'est ensuite tenue le 3 décembre avec les responsables de la SCLV. L'analyse technique de M. Tille (SCLV) a permis de finaliser un dossier soumis à la Commission Consultative en matière de Circulation (CCC). Sur la base de ces échanges, le projet initial a dû être redimensionné par la DGMR, afin de mieux s'adapter au contexte routier local. Bien que cette réduction de périmètre soit regrettable, elle s'est imposée comme non négociable. Une approche pragmatique a donc été retenue, suivant le principe : « *Un vaut mieux que deux tu l'auras* ». La mise en œuvre de la zone 30 km/h sur les routes communales a été finalisée fin octobre. Un travail particulier a également été engagé sur l'abaissement de la vitesse dans le centre du village, en particulier sur la rue Jean Villard-Gilles.

ESPACES VERTS

En 2024, la Municipalité a décidé de passer à des plantations de plantes vivaces (plante herbacée vivant plusieurs années et qui passe la mauvaise saison sous forme d'organe de réserve souterrain) en lieu et place de fleurs saisonnières pour garnir nos plates-bandes ainsi que les bacs à fleurs. Ce changement permettra à la Commune d'économiser sur l'achat de fleurs ces prochaines années et le temps consacré par nos employés communaux sera diminué drastiquement (arrosage + plantations). La particularité de ce type de plantations est que ces plantes nécessitent moins d'eau, donc gain de temps et économie d'eau. Une taille en automne suffit et il n'y a plus besoin de replanter des fleurs au printemps suivant. Les étés sont de plus en plus arides et il nous était indispensable de changer notre stratégie sur les plantations, tout en gardant une belle décoration florale dans notre village. Afin d'optimiser des places non utilisées, nous avons créé une nouvelle place fleurie à côté de l'église. Là aussi, nous avons planté des plantes vivaces. Nous avons profité également de replanter des tulipes en faveur du cancer du sein.

BIODIVERSITE

Préservation de la biodiversité

La biodiversité a continué de faire l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année, avec un passage progressif de la réflexion en Municipalité à des actions concrètes sur le terrain. Le samedi 16 mars, nous avons organisé une journée dédiée à la biodiversité, afin de sensibiliser et d'impliquer nos habitants.

Action de plantations et de sensibilisation

- 24 janvier – Plantation d'une haie vive aux Arnex
En collaboration avec BirdLife Suisse, une haie vive composée de 180 plants d'espèces indigènes a été plantée. Ce projet, réalisé avec l'aide de nos employés communaux, inclut des épineux et des espèces de faible hauteur, favorisant ainsi des espèces telles que la Pie-grièche et la Fauvette grisette.
- 16 mars – Plantation participative en bordure du terrain de football
Une trentaine de nos habitants ont participé activement à la plantation de 90 arbustes et à la construction de 24 nichoirs. Cette matinée a permis de créer un lien direct entre la population et la nature, avec de nombreux souvenirs mémorables, comme la pose d'un nichoir dans un arbre ou l'ajout d'un nouvel arbuste dans le jardin.

Suivi et gestion des espaces naturels

- 14 mai – Plan de gestion des étangs de la STEP
Une rencontre sur site a été organisée pour échanger sur le plan de gestion des étangs de la STEP avec les différents acteurs concernés, notamment la DGE-Biodiv, la DGE-Fôret, la Commune, Pro Natura et l'ASCA. Cette réunion a permis de définir les prochaines étapes pour la mise en œuvre de ce plan de gestion.
- 12 juin – Suivi du PAC Mormont
Dans le cadre de notre participation au groupe de suivi du PAC Mormont, une visite du plateau de la Birette et de l'ancienne carrière Testori a eu lieu. Ce fut l'occasion d'examiner les mesures de compensation mises en place pour la protection de la biodiversité. En novembre, nous avons également profité d'une visite du site archéologique, accompagnée de Mme Nicole Pousaz, archéologue cantonale.

Sensibilisation et formation

- 18 septembre – Séance d'information pour la population
Dans le cadre du PECC, deux séances ont été organisées au cours de l'année, dont une séance d'information pour la population. Cet événement visait à sensibiliser cette dernière aux enjeux liés à la biodiversité et à la protection des écosystèmes locaux.
- Formation sur le recensement des arbres
Pour assurer la protection de notre patrimoine arboré, une formation a été dispensée sur les outils permettant le recensement des arbres, conformément aux exigences légales cantonales. Cette formation, nous a permis de faire le recensement et soumettre l'inventaire des arbres de notre territoire au Canton.

Visite d'exemples inspirants

Le 11 septembre, nous avons visité le site de l'EPFL, où des aménagements ont été réalisés pour favoriser les habitats pour insectes. Cette visite, organisée par Pro Natura, nous a permis de tirer des enseignements pratiques pour nos propres projets de biodiversité.

Nos projets de création de corridors écologiques avancent, notamment avec la plantation de haies vives et l'installation de nichoirs à hirondelles. Ces initiatives visent à renforcer la biodiversité locale sur le long terme en créant des habitats favorables pour différentes espèces.

Cimetière

L'entretien du cimetière a été confié à M. Justin Gilliéron, jeune homme aux études, domicilié à Daillens. En raison d'un été particulièrement pluvieux, les interventions de désherbage ont dû être renforcées afin de maintenir la qualité et l'esthétique du site. Des travaux de taille ont également été réalisés sur les haies, contribuant à une meilleure visibilité des espaces et à une propreté générale du cimetière. Ces actions ont permis d'assurer un cadre soigné, respectueux et digne pour les visiteurs comme pour les familles.

VOIRIE

SECURITE AU TRAVAIL

Adhésion à la solution de branche ASST

En janvier, une présentation de notre adhésion à l'ASST a été réalisée en Municipalité, accompagnée de la mise en place de la solution de branche. L'adhésion à cette solution, certifiée par la CFST (www.cfst.ch), permet de répondre efficacement aux exigences légales en matière de sécurité au travail, sans nécessiter la formation d'un spécialiste en interne ni le recours à un spécialiste externe.

Nomination du Préposé à la sécurité

M. Benjamin Guignard a été nommé Préposé à la sécurité et a suivi une formation de base de 2 jours. Grâce à cette formation et au support complet de la documentation associée à la solution de branche, le Préposé à la sécurité est désormais en mesure d'accomplir ses missions liées à la protection de la santé et à la sécurité au travail au sein de la Commune.

Suivi et collaboration avec l'ASST

Le suivi des actions et objectifs de sécurité au travail est réalisé en collaboration avec le sgt Wagner de l'ASST. En 2025, trois rencontres ont été organisées pour :

- planifier la formation continue des employés
- mettre à jour les listes de contrôle
- fixer les objectifs de sécurité pour l'année
- aborder l'organisation des issues de secours et des lieux de rassemblement en cas d'urgence.

Ces rencontres permettent d'assurer que les objectifs de sécurité sont bien définis et que les actions prévues sont suivies de manière rigoureuse tout au long de l'année.

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Nous avons pu compter sur le soutien de VALORSA SA, entreprise responsable de notre périmètre de gestion des déchets, qui regroupe 95 autres communes.

L'année a été marquée par une attention soutenue portée sur le bon fonctionnement de la déchetterie communale et à l'amélioration des pratiques en matière de traitement des biodéchets.

Modernisation de la déchetterie

Le 21 mars, une première démarche a été initiée avec les partenaires Borgeaud Transports SA et la Compostière du Gros-de-Vaud pour la mise en place d'une benne destinée aux déchets méthanisables. Celle-ci a été installée au mois de mai. En parallèle, une conduite d'eau a été posée sur le site, en collaboration avec l'entreprise Camandona SA, afin d'assurer les besoins techniques liés à cette nouvelle installation.

Le 28 octobre, la déchetterie a accueilli la visite de M. André Vessa, Directeur de Valorsa SA. Cette rencontre a permis de faire un état des lieux du fonctionnement actuel et d'envisager des adaptations concrètes, en vue d'une amélioration continue du service.

La collecte de nos déchets méthanisables a fait, depuis mai 2024, un bon en avant dans le pourcentage de collecte séparée :

- 2023 : 45.5% - inférieur à la moyenne cantonale de 58.2%
- 62.9% - supérieur à la moyenne cantonale de 58.3%

Déchets urbains

Vous trouvez ci-dessous les statistiques communales des déchets urbains.

Année : 2024

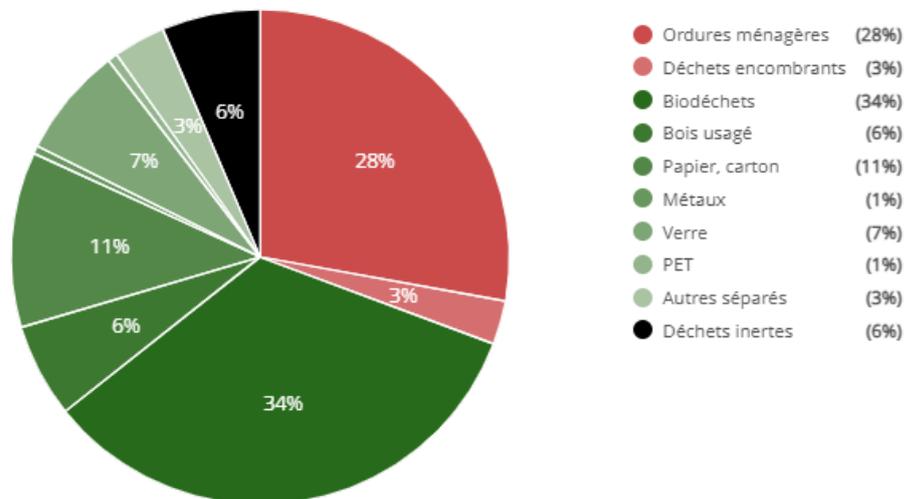
Commune : Daillens

Population

2023	2024	Δ (%)
1 062	1099	3.4%

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2023	2024	Δ (%)	2023	2024	Δ (%)
Incinérables	144.1	137.2	-5.1%	135.7	124.8	-8.7%
Collectes séparées	137.5	280.2	50.9%	129.5	255.0	49.2%
Inertes	20.6	28.6	28.0%	19.4	26.0	25.5%
Total	302.3	446.0	32.2%	284.6	405.8	29.9%
Taux de collecte séparée	45.5%	62.8%	27.6%			

▼ 2024 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 62.9 %

Répartition des déchets urbains collectés en 2023

Pour 2024, le taux de collecte séparée est de 62.9% contre 45.5% en 2023. Il s'agit de la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune.

Engagement communautaire pour un territoire plus propre

Le jeudi 18 avril, une action de nettoyage a été organisée dans la zone industrielle des Graveys, fortement touchée par le littering. Dès 8h00, le rendez-vous était donné à la station de pompage pour le lancement de cette opération. L'appel lancé aux entreprises présentes sur le site a suscité une réponse très positive. Des entités majeures telles que La Poste CH SA via PSS (Poste Solution System), Planzer Transports SA, Dreier AG ou encore Liebherr ont répondu favorablement à l'initiative. Leur participation active a contribué au succès de cette journée de mobilisation, illustrant un véritable engagement communautaire pour une zone industrielle plus propre.

ÉPURATION

Notre village est relié à la STEP de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens-Bournens-Sullens (AIEE) et les zones industrielles des Arneys et des Graveys sont raccordées à la STEP intercommunale de Lussery-Villars.

En 2024, l'AIEE a poursuivi l'élaboration de son nouveau PGEE 2.0, en collaboration avec les sept communes connectées.

D'autre part, l'AIEE a développé le projet de remise en service notre ancien réservoir situé à l'emplacement de l'ancienne STEP, en guise de bassin-tampon, dans le but de prévenir les coupures de courants lors d'éventuelles pénuries d'électricité et d'absorber les surplus d'eau provoqués lors d'importants orages. Cette revalorisation de l'installation nécessitera des corrections de conduites des eaux usées, à la charge de l'AIEE.

La taxe concernant l'entretien des collecteurs communaux est restée stable en 2024, à CHF 2.50/m³ d'eau.

VI. FORMATION, JEUNESSE, CULTURE, ÉGLISE**FORMATION****ASIVENOGE**

La gestion de l'ASIVENOGE est assurée par le Conseil intercommunal qui s'est réuni à 2 reprises pour traiter les préavis récurrents (comptes 2023 et budget 2024). Le Comité de direction a tenu 23 séances durant l'année. Les membres du CODIR ont traité les sujets usuels, tels que les transports, l'accueil de midi et les devoirs surveillés. Le projet d'extension du collège du Cheminet à Penthelaz, dont le chantier suit son cours, a également été au centre des discussions et a occupé régulièrement le CODIR et le Comité de pilotage.

Année	Nombre d'élèves pour Daillens	Nombre d'élèves total ASIVenoge	Coûts de l'élève
2024	115	852	CHF 4'784.19
2023	119	791	CHF 4'633.84
2022	117	783	CHF 4'666.83
2021	119	798	CHF 3'993.42

Le rapport d'activité et les comptes 2024 se trouvent sur le site internet <https://asivenoge.ch/conseil-intercommunal>

ASICOPE

L'Association intercommunale de l'Asicope collabore avec la Direction de l'Etablissement secondaire de Cossonay. Elle est composée de 17 communes, et concerne les élèves de la 9ème à la 11ème Harmos.

Année	Nombre d'élèves pour Daillens	Nombre d'élèves total ASICOPE	Coûts de l'élève
2024	54	673	CHF 5'108.19
2023	47	627	CHF 4'372.80
2022	40	612	CHF 4'225.34
2021	37	574	CHF 4'173.09

Le nombre d'élèves du secondaire ne cesse d'augmenter. Pour l'année 2024 ce sont 46 élèves de plus qu'en 2023. Cette tendance justifie le fait que l'ASICOPE a besoin de l'ensemble de ses locaux et ne pourra plus dans les années à venir louer des salles comme par le passé à l'ASICOVV, se privant ainsi de revenus conséquents. Ceci a naturellement un impact important sur le coût de l'élève. Le rapport de gestion n'étant pas disponible sur le site internet de l'Asicope, il est possible de l'obtenir directement auprès de Mme Barbara Busigny ou à l'Administration communale.

JEUNESSE ET CULTURE

Le 14 avril, le Tour de Gourmandie a été proposé par les communes PPDLV. Il s'agit d'une balade gourmande à vélo, s'arrêtant dans toutes les communes concernées, et visant la promotion des produits locaux. 400 cyclistes de tous âges ont pris le départ, pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Le Tir à l'arbalète a eu lieu les 4 et 5 mai 2024. Le nombre des participants, ainsi que celui des jeunes organisateurs est similaire à celui de l'année précédente (60 inscrits et 6 organisateurs). Une sortie récréative au Karting de Vuiteboeuf a été organisée par la Municipalité pour remercier le comité.

Le 31 mai s'est déroulée la course pour les enfants « La Défoulée », organisée par un comité indépendant. La Commune est associée à cette manifestation au travers d'une petite subvention financière et d'une participation à la logistique. Cette course est intégrée au programme « Duel intercommunal », qui a pour but la promotion du sport-santé. Dans ce contexte, 4 séances de body-combat (exercices cardio sans contact), 2 randonnées, une sortie à vélo et des cours de yoga ont été proposés gratuitement à la population.

La première semaine des vacances scolaires d'été, un projet pilote de centre aéré a vu le jour, organisé par « Ma Jeunesse Suisse Romande » et soutenu par la Politique de l'enfance et de la jeunesse du canton de Vaud. Il s'adressait aux enfants de 5 à 10 ans vivant à Daillens (prioritairement). Le but est de pallier en partie le manque de structures d'accueil durant l'été, et d'offrir une semaine de loisirs éducatifs de qualité proche de la maison. Seuls 5 enfants y ont participé, mais vu leur enthousiasme et celui de leurs parents, la Municipalité a décidé de renouveler l'expérience pour 2025.

Le 27 novembre, les nouveaux habitants ont été reçus par la Municipalité, accompagnée des sociétés locales qui ont pu se présenter. L'Association « Daillens c'est nous » s'est chargée de la logistique et de la préparation du repas. Les nouveaux citoyens de 18 ans ont quant à eux été reçus pour un petit apéritif le 18 novembre. Un billet Interrail leur a été offert, afin de les sensibiliser aux voyages à faible bilan carbone.

Un chêne pédonculé a été planté en l'honneur des 12 enfants nés à Daillens en 2022. Ce moment symbolique a été suivi d'un petit apéritif offert par la Commune.

Le local des jeunes, financé par les communes PPDV en fonction du nombre d'habitants, est toujours apprécié des jeunes de 9 à 15 ans. Des courriers ont été régulièrement adressés aux enfants concernés pour les informer des manifestations qui y sont organisées plusieurs fois par année hors des heures d'ouverture habituelles.

Outre les concerts organisés par l'association du Chœur de l'Eglise et ceux proposés sous chapiteau par l'organisme Trad'monde, 3 spectacles ont été donnés dans le cadre de la Saison culturelle de Daillens.

AJERCO / ACCUEIL PRESCOLAIRE

En 2024, 20 enfants ont fréquenté une structure d'accueil collectif préscolaire (garderie) faisant partie du réseau AJERCO. Une accueillante en milieu familial (maman de jour) était domiciliée à Daillens. 14 enfants étaient en attente d'une place en préscolaire.

CROQU'CAROTTE/ACCUEIL PARASCOLAIRE

Concernant l'accueil parascolaire, l'association Croqu'carotte, indépendante de la Commune mais subventionnée en partie par cette dernière, a accueilli 70 enfants. 48 places, réparties sur deux sites, sont proposées chaque jour, hormis le mercredi et durant les vacances.

VII. SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE

Durant l'année 2024, le Poste Mobile de la Gendarmerie a été présent 3 fois sur notre territoire communal.

Collaboration avec le Poste de Gendarmerie d'Echallens

Un contact a été établi avec le Poste de Gendarmerie d'Echallens en vue de renforcer la sécurité routière dans notre commune. Cette collaboration a permis de planifier et prioriser des contrôles radar sur les axes principaux, en tenant compte des zones identifiées comme sensibles.

Renforcement de la présence aux abords du collège

Dans un souci de sécurité et de sensibilisation, une demande spécifique a été formulée à l'ensemble de nos employés afin de renforcer leur présence aux abords du collège. Ce dispositif vise à sensibiliser les parents et les conducteurs à l'accès en véhicule dans la zone scolaire, particulièrement après les vacances scolaires d'été.

Communication à destination de la population

Afin d'assurer une bonne information auprès de la population, des messages de prévention ont été diffusés, détaillant les opérations menées par la gendarmerie. Ces messages ont été partagés via nos canaux de communication habituels, dans le but de sensibiliser les résidents aux enjeux de sécurité routière et à la vigilance accrue dans les zones sensibles.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Durant l'année 2024, des visites avec l'ECA et la commission d'estimation fiscale ont été effectuées.

De plus, des séances ont été organisées pour des consultations d'avant-projets, mais aussi pour le suivi des dossiers en cours de chantier, et les oppositions en collaboration avec la commission de salubrité ainsi qu'avec le STI.

Le service a délivré 10 permis de construire, 15 autorisations municipales, 9 installations solaires accordées, 6 chauffages existants remplacés par des pompes à chaleur, 17 permis d'habiter/utiliser et 16 dossiers en travaux à fin 2024.

SERVICE DE LA POPULATION

La population au 31 décembre 2024 est de 1'099 habitants (suisse et étrangers, sans résidences secondaires).

Ci-dessous un tableau montrant l'évolution de notre population entre 2012 et 2023.

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
1062	1057	1051	1048	1034	1027	998	958	940	940	915	911

8 personnes sont en résidence secondaire au 31 décembre 2024 contre 11 en 2023.

ANNIVERSAIRE

- Nous avons fêté 1 nonagénaire en 2024.
- Le doyen de la Commune est né le 25 mai 1929.

NAISSANCE – MAJORITÉ – DÉCÈS

- 8 naissances (7 en 2023).
- 15 jeunes nés en 2006 ont atteint leur majorité (13 en 2023).
- 5 décès (1 en 2023).

CHIENS

- 90 chiens sont recensés dans la Commune au 31 décembre 2024 (80 en 2023)

DIVERS

Le Contrôle des habitants a effectué 19 demandes de cartes d'identité (38 en 2023) et 542 mutations (767 en 2023). Les mutations concernent les arrivées, départs, changements d'adresse, renouvellements des permis de séjour, etc.

DÉFENSE INCENDIE ET PCI

DEFENSE INCENDIE

L'année 2024 a été marquée par une collaboration continue et constructive avec les responsables du SDIS Région Venoge. En tant que commune membre, Daillens a participé aux travaux et assemblées nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. Les 25 avril et 29 octobre, la Municipalité a pris part aux l'Assemblées générales, ce qui a permis d'aborder les questions liées au budget 2025, aux nominations au sein des organes décisionnels, ainsi qu'aux communications opérationnelles et stratégiques pour l'année à venir.

Exercice DPS à Daillens

Le samedi 30 novembre 2024, le détachement de premier secours (DPS) de Penthalaz a organisé un exercice d'envergure sur le territoire communal de Daillens. Cette manœuvre a mobilisé l'ensemble du personnel d'intervention, soit environ 60 personnes.

Les exercices réalisés comprenaient notamment :

- l'évacuation sanitaire à l'aide de l'échelle automobile ;
- la mise en place d'échelles portables ;
- la gestion d'un chantier avec moto-pompe ;
- l'établissement d'un dispositif antichute ;
- le déploiement de matériel technique (éclairage, alimentation électrique, etc.) ;
- un parcours de cohésion de type gymkhana.

La Municipalité a eu le plaisir d'accueillir les participants à la buvette du football, où un café-croissant a été offert. Ce fut également l'occasion pour les autorités de visiter les différents sites d'exercice et de constater l'efficacité et la coordination des équipes engagées.

PCI

L'Association intercommunale pour l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du Gros-de-Vaud regroupe 36 communes membres, chacune représentée par un(e) municipal(e) délégué(e). En 2024, la Municipalité a pris part aux deux assemblées générales qui se sont tenues les 24 avril et 3 octobre. L'année a été axée sur le renforcement des capacités opérationnelles et la formation continue. Une attention particulière a été portée à l'intégration des nouvelles recrues et à la consolidation des compétences des cadres. La Formation d'Intervention Régionale (FIR) a bénéficié d'un exercice interrégional d'envergure, permettant de développer la coordination avec les ORPC des régions voisines.

Du côté des engagements de terrain, bien que l'activité ait été plus discrète, plusieurs actions notables ont été menées, dont :

- la finalisation de l'opération INOPIA ;
- l'accueil du Président du Grand Conseil à Froideville ;
- l'engagement de la PCi dans une battue organisée à Concise en soutien à l'ORPC Jura Nord Vaudois.

Grâce à l'implication des équipes et à la coordination intercommunale, l'ORPC a su poursuivre efficacement ses missions au service de la sécurité et de la résilience régionales.

VIII. AFFAIRES SOCIALES

SENIORS

Le 24 janvier a été proposé aux seniors de Daillens et Penthaz le traditionnel papet vaudois. Quelques municipaux des deux villages et des membres de notre administration communale ont eu le plaisir de concocter ce plat roboratif qui est chaque année fort appréciée.

Les Tables au bistrot ont eu lieu les derniers samedis du mois (excepté en juillet, août et décembre), et ont réuni en moyenne 10 convives de 65 ans et plus autour d'un repas servi à la Balance. La subvention de la Commune se monte toujours à CHF 15.- par personne (entre repas, café et vin). Une bénévole de ProSenectute est toujours présente lors de ces repas.

Les communes de Daillens, Penthaz et Penthalaz ont organisé conjointement, et en collaboration avec ProSenectute, 3 permanences numériques (soutien à l'utilisation du smartphone) et une conférence sur la recherche d'informations sur internet.

Le 2 octobre, une sortie en car dans Jura soleurois et la visite du musée des automates de Seeven a été proposé aux aînés de Daillens. Une vingtaine de seniors ont profité de cette balade.

La subvention pour les frais dentaires des 65 ans et plus a été versée à 23 personnes.

VIII SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

En 2024 nous avons développé un projet de filtration pour les sources de la Molomba / réservoir de Montjoux, en collaboration avec les communes de Penthalaz et Bussigny. Ce projet, désormais chiffré, pourra être présenté au Conseil communal en 2025.

La réfection du réservoir du Cuélet reste d'actualité, ainsi que la connexion de notre réseau à celui de la Ville de Lausanne, par une conduite reliant notre réservoir de Montjoux à la commune de Bournens. Le tout est désormais intégré à une étude régionale pilotée par le Canton, en collaboration avec 10 communes et l'ECA.

L'objectif de la Municipalité demeure celui de sécuriser l'approvisionnement en eau de l'entier des utilisateurs de la Commune, aussi bien dans sa qualité que dans sa quantité.

En 2024, le prix de l'eau a passé de CHF 0.40/m³ à CHF 1.-/m³, afin d'intégrer les coûts de ces différents projets.

IX. CONCLUSIONS

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil Communal de Daillens

- vu le préavis municipal
- entendu le rapport de la commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e

- 1) De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Adopté par la Municipalité en séance du 26 mai 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Mocchi


MUNICIPALITE
DE DAILLENS
LIBERTE
PATRIE

La Secrétaire

L. Bastide

Délégué municipal : L'entier de la Municipalité